

Modalités d'inscription à une formation organisée par le CRAES-CRIPS Aquitaine

1. Toute inscription à une formation est un engagement à y participer pleinement
2. Renvoyer par courrier ou par fax le bulletin d'inscription
 - Les inscriptions sont reçues dans la limite des places disponibles
3. Les inscriptions sont clôturées 3 semaines avant la date de la première journée de formation
4. Votre participation à la session de formation est confirmée **trois semaines avant son démarrage** par l'envoi en deux exemplaires d'une convention de formation passée avec votre structure
5. Le solde du coût de la formation est payable dès réception de la facture adressée à la fin de la formation
6. Une attestation de participation vous sera délivrée à la fin de la session
7. **Annulation** : nous nous réservons le droit d'annuler une formation dont le nombre de participant serait jugé insuffisant pour permettre une dynamique de groupe de qualité (moins de dix participants)
 - Le cas échéant les personnes inscrites seront immédiatement informées et intégralement remboursées.
 - Si vous êtes amené à annuler votre inscription moins de deux semaines avant le démarrage d'une session de formation, une somme forfaitaire de 100 € pourra rester acquise en dédommagement des frais engagés sur décision du Bureau de l'association
9. Toute session commencée est due en totalité